

## Communiqué de presse

### TABLE RONDE DU 19 MARS 2015

18h00 – ENSAM

#### La langue française dans l'entreprise : quelle place, quel rôle ?

Organisé par l'association *Les Lyriades de la langue française*, dont les bureaux sont situés à Angers, en partenariat avec l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers (ENSAM, 2 Boulevard du Ronceray), ce nouveau rendez-vous a pour thème un sujet qui intéresse les acteurs du champ économique, salariés et dirigeants d'entreprise. Il s'adresse également aux étudiants, futurs entrants sur le marché du travail.

Autour de cette table ronde, plusieurs témoignages de salariés et dirigeants d'entreprises :

- **Catherine HENAFF**, Secrétaire générale du SNSA (Syndicat national des sociétés d'assurance)
- **Franck GRANDMAISON**, Délégué du personnel d'AXA Tech France
- **Jean-Claude AMBOISE**, Avocat au barreau de Paris et spécialiste du droit de la langue française
- **Jean-François BOUEIL**, Directeur des ressources humaines du groupe Remy-Cointreau
- **Alain FOUCHER**, Directeur des ressources humaines du groupe Devillé, SA (Baugé)

Ce débat sera animé par **Michel RABAUD**, Délégué culturel honoraire à la DGLFLF et présidé par Monsieur le Directeur de l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers.

#### Thématique :

*Les principes de l'emploi du français dans l'entreprise ont été établis en 1994 par la loi Toubon, elle-même complétée en 2004. Cela ne va pas sans soulever des difficultés dans les sociétés françaises où la qualité de la communication, orale ou écrite, est déterminante pour la signature des contrats, la valorisation des produits ou la conclusion des négociations. Dans les entreprises étrangères présentes en France, s'opère souvent une dissociation entre langue de profession et langue de communication. La bonne maîtrise du français écrit par les collaborateurs - ou futurs collaborateurs - est également une préoccupation actuelle des employeurs et formateurs.*

*Quelles sont donc les conditions pour que le français, à défaut d'être la langue de l'entreprise, soit une langue pour l'entreprise ?...*

.../...

## ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

### **Catherine HENAFF**

Secrétaire générale du syndicat national des sociétés d'assistance (SNSA), ancien DRH d'AXA Assistance, Catherine Hénaff est à l'origine de la création, au sein du groupe AXA, d'une « commission de terminologie » comme élément de réponse à la question linguistique. Cette commission paritaire a constaté que l'identification d'une problématique linguistique est souvent liée aux conditions de travail pouvant conduire à une forme de stress (accord sur le stress du 30 mars 2010 AXA Assistance).



### **Franck GRANDMAISON**

Délégué syndical, élu au comité d'entreprise de la société AXA Technology Services. Actif depuis près de 10 ans pour le respect de la loi Toubon dans les entreprises et pour que les questions linguistiques intègrent réellement le champ du dialogue social. Fait partie du « collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France ». A participé à l'élaboration du « guide des bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises », développé par l'Office québécois de la langue française, en collaboration avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).



### **Jean-Claude AMBOISE**

Docteur en droit, Jean-Claude Amboise est spécialiste du « droit de la langue française ».

Avocat au barreau de Paris, il intervient dans la défense des intérêts de la loi Toubon du 4 août 1994

### **Jean-François BOUEIL**

A 48 ans, est nommé directeur des ressources humaines groupe de Rémy Cointreau et il entre au comité exécutif. Diplômé de l'ESC Reims, il a travaillé chez Moët & Chandon, avant d'entrer, en 1997, chez Rémy Cointreau. Il était directeur des ressources humaines de la branche Champagne, fonction qu'il conserve.



### **Alain FOUCHER**

DRH du groupe Devillé, SA. Ancien élève des Arts et Métiers. Baugé, usine de 520 salariés (930 au total dans le groupe). La promotion des salariés est inséparable de la formation interne. Devillé, qui a développé une activité complémentaire dans les systèmes de sécurité pour l'automobile recrute des ingénieurs formés à Angers, ou ailleurs (ISTIA, ENSAM, UTBM).



### **Michel RABAUD**

Élève de l'ENS-Ulm (1966-1970) et agrégé de lettres classiques (1969), Michel Rabaud est attaché de recherches au CNRS de 1970 à 1973 et professeur de littérature française à l'Institut français du Royaume-Uni de 1973 à 1982. En 1982, il est détaché au Ministère de la culture et chargé de mission auprès du directeur du théâtre et des spectacles (1982-1987), inspecteur général des spectacles (1987-1996), chargé de mission pour l'éducation artistique et l'éducation populaire (1996-2002) et a achevé sa carrière comme haut fonctionnaire de terminologie de ce ministère.